



**Procès Verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale
Assemblée Générale Nationale 2018
Samedi 24 Mars, de 9h00 à 12h00
A Amneville les thermes (57)**

Les délibérations des commissions se font sous réserve de la validation du CDN
et ne pourront être rendues exécutoires qu'après cette acceptation.

Diffusion (PV + annexes) : Président de la FFESSM, Directeur Technique National, Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la CTN.

Pour information (PV sans annexe) : Autres membres du CDN, Président de la Commission Médicale et de Prévention Nationale, Président de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques Nationale, Instructeurs Nationaux.

Représentation des régions :

Nouvelle Aquitaine :	Sebastien ALLEGRE
Bretagne, Pays de la Loire :	Jean-Paul MARTEAU
Centre, Val de Loire :	Christian JOLIVET
Corse :	Arnaud ZARAGOZA
Grand Est :	Laurent MARCOUX
Guadeloupe :	Jaco NADAL
Ile de France:	Patrick LAMERAT
Occitanie :	Bernard FABIANI
Martinique :	George ORTOLE représenté par Anne-Solange DESSERTINE
Nouvelle Calédonie :	Jean-Marc MASSON représenté par Jean-Pierre LE ROUX
Hauts de France :	François DESPRETS
Normandie :	Adrian DAVID
Polynésie Française :	Pascal LE COINTRE non représenté
Provence, Alpes, Cote d'Azur :	Gregory POIRIER
Auvergne Rhône Alpes :	Anne-Solange DESSERTINE
Ile de La Réunion :	Eric CRAMBES représenté par Pascal CHAUVIERE
Bourgogne, Franche Comté :	Jean-Marie VINATIER

Sont également présents :

Jean-Pierre VIGNOCCHI, délégué du Collège des IN,
Philippe MARTINOD, vice président de la CTN
Pascal CHAUVIERE, référent Handisub
Jean-Pierre MONTSENY, référent recycleurs
Bertrand MARTIN, secrétaire de la CTN

La réunion est animée par Eric HEBERT, président de la CTN.

- 1 **Mot du Président** : E. Hébert accueille les personnes qui viennent assister à la CTN de l'AG Nationale, remercie son prédécesseur Jo Vrijens, le personnel de la FFESSM et l'ensemble des membres de la CTN et des Présidents de CTR.
- 2 **Approbation du P.V. de la réunion du 20/01/2018** : Approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.
- 3 **Remerciements Scubapro** : Le Président de la CTN remercie Scubapro, partenaire de la FFESSM et particulièrement de la commission technique.
- 4 **Bilan des certifications** : Un bilan quantitatif des certifications techniques est présenté à l'A.G., un focus particulier sur le nombre de certifications délivrées à des plongeurs, et un autre focus sur la situation des certifications guide de palanquée et MF1 qui sont en baisse depuis plusieurs années.
- 5 **Bilan des actions de l'année de la CTN** : Une reprise des principales décisions de la CTN pour l'année écoulée en particulier des évolutions des MF2 et Guide de Palanquée à la suite de la suspension de la RSE. Présentation des nouvelles cartes CMAS de moniteurs, c'est l'occasion de faire un bilan des évolutions du DEJEPS, celui-ci ayant été modifié et replacé au niveau E3.
- 6 **Bilan des MF 2** (Ph Martinod) : Un bilan des stages et examens MF2 de l'année 2017 est présenté à l'A.G., un état des travaux en cours avec des évolutions d'organisation pour les vœux des IN, la logistique des examens. Remerciements particuliers à Daniel Huron pour son soutien lors de la passation des dossiers, à Jean Claude Cayol pour le rapport annuel sur les MF2, aux bases fédérales nationales pour leur accueil, aux formateurs régionaux ou nationaux. Les sessions 2017 ont mobilisées 84 candidats pour 56 reçus (67%) et 60 instructeurs.
- 7 **Rapport financier** (C. Jolivet): Le bilan de l'année 2017 est commenté, le budget prévisionnel 2018 est présenté à l'A.G. (Annexe).
- 8 **Groupe de travail sur le MFT** (C. Jolivet) : Ce travail fait suite à une demande du CDN pour simplifier le Manuel de Formation Technique qui a augmenté en volume ces dernières années. L'objectif est de proposer un document plus lisible, mieux adapté pour les moniteurs. Le document ne modifie pas les contenus, il s'agit d'abord de gagner en lisibilité et en facilité d'usage. Le travail est réalisé en mettant en place des fiches de compétences, du comportement attendu du plongeur dans l'eau et des critères d'évaluation, il est bien avancé pour le N1 qui est en test, les PE20/PA40/N2 sont avancés. L'étape suivante, à réaliser par un spécialiste de la mise ne forme, est

la création des supports numériques pour une version en ligne utilisable aussi sur appareils mobiles (tablette, smartphone).

- 9 **Groupe de travail sur la « boîte à Outil du moniteur »** (A .S. Dessertine) : Un rappel des objectifs et des sujets déjà traités. Les sujets sont parus dans subaqua, ce sont des propositions des idées à soumettre, tous les moniteurs peuvent envoyer leurs propositions, c'est avant tout un espace d'échange et de partage, quelque soit le domaine.
- 10 **Groupe de travail sur la réforme de la filière encadrant** (L. Marcoux) : C'est là aussi une commande du CDN, les cursus de moniteurs sont complexes et nécessitent des simplifications. La forme du MFT date d'une vingtaine d'année et les strates se sont accumulées, faisant perdre en lisibilité. L'idée, comme pour les cursus de plongeurs, est de ré-écrire, sans changer les contenus et les examens. Pour l'instant les pistes de réflexion qui se dégagent sont d'adopter une trame de travail commune à tous les stages d'encadrant (initiateur/MF 1/MF2), et de proposer un cursus adapté à chaque candidat avec pour le stage en situation, par exemple, un travail plus qualitatif que quantitatif avec validation progressive sans nombre fixe de séances.
- 11 **Collège des instructeurs nationaux** (J.P. Vignocchi) : Un bilan d'activité de l'année en stages, examens et mission diverses, cela représente 109 semaines d'encadrement, réalisées par 69 instructeurs. Le collège joue son rôle d'expert pour les modifications du MFT en mobilisant des instructeurs nationaux pour les différents groupes de travail de la CTN. Proposition a été faite de faire évoluer le mode de recrutement du collège qui est confronté au vieillissement des instructeurs, assurer la représentation des régions et gérer les périodes de stage. Cette proposition n'a pas été retenue par le CDN. Les autres missions du collège sont la production des sujets MF2 (pilotee par L. Marcoux) qui permet d'assurer la tenue des examens MF2, la réflexion sur l'ingénierie pédagogique (pilotee par G. Livet), la veille législative (pilotee par J.M. Broner), et la réalisation des publications techniques (pilotee par R. Grisey).
- 12 **Groupe de travail TIV** (C. Gouin) : Remerciement à J.P. Montagnon pour le travail effectué lors des mandats précédents et la passation des dossiers, remerciements au personnel fédéral pour le travail important lors de la mise à jour cette année des bases de données pour les TIV les plus anciens. Le groupe forme les formateurs 2nd degré, assure la veille technologique et la diffusion des informations, actualise les contenus de formations, répond aux questions des clubs et réalise les missions d'expert à la demande des clubs. 2017 a vu la mise en place de l'application numérique pour le suivi de l'activité TIV des clubs et structures, elle a été reconnue comme un excellent outil. Attention la plupart des questions qui arrivent ont leur réponse dans les différents documents disponibles sur le site. Notons que le site enregistre 79500 bouteilles et 9250 TIV, il va évoluer en fonction des remarques remontées des utilisateurs, le mise en ligne des nouveautés interviendra prochainement.

- 13 **Groupe de travail recycleurs** (J.P. Montseny) : Remerciements à P. Chauvière pour le passage de dossiers, un rappel des cursus actuels pour les deux machines intégrées (A.P.D. & Submatix) dans nos cursus. Les projets visent à dynamiser le réseau des moniteurs recycleurs, à travers diverses propositions : un recyclage des moniteurs, la mise à disposition de supports pédagogiques, la réalisation d'une « carte des formations » qui existent dans d'autres cursus, sur d'autres machines pour proposer des passerelles. Enfin l'objectif est de développer des cursus pour d'autres machines, des contacts ont été pris avec divers fabricants. Un travail est engagé pour mettre en place un cursus « loisir » accessible très vite, un accès plus simple aux cursus existant, un cursus trimix permettant d'utiliser du trimix plus rapidement, des cursus de moniteurs « intermédiaires ». Tous ces projets doivent être validés par la CTN puis le CDN.
- 14 **Groupe de travail Handisub** (P. Chauvière) : Le groupe souhaite la nomination de référents départementaux pour améliorer le maillage handisub. 85% des qualifications délivrées sont des qualifications de cadres, peu de qualifications de plongeurs sont délivrées, mais elles sont souvent longues à obtenir pour les pratiquants en situation de handicap. Le groupe assure la formation de cadres, il a participé largement à la réalisation d'un guide de la plongée en situation de handicap, téléchargeable gratuitement sur le site du CREPS de Bourges. Cette année a vu l'ouverture de nombreux cursus fédéraux (vêtements étanches, sidemount, nitrox, cursus enfants) aux personnes en situation de handicap. Enfin 2017 a vu la mise en place des stages de formations de plongeurs « habituels » ainsi qu'une formation MFEH2.
- 15 **Calendrier 2018 : Présentation du calendrier des activités de la CTN en 2018 (annexe)**

Prochaine réunion le 26 mai à Marseille

Secrétaire de séance
Bertrand MARTIN



Président de la CTN
Eric HEBERT

